



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Politiques mises en œuvre pour lutter contre l'infertilité

Question écrite n° 16807

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les politiques mises en œuvre pour lutter contre l'infertilité. Dans leur rapport « sur les causes de l'infertilité - vers une stratégie nationale de lutte contre l'infertilité », les docteurs Samir Hamamah et Salomé Berlioux (février 2022) soulignaient que l'infertilité touchait « directement 3,3 millions des concitoyens - un chiffre qui va croissant ». Ils y soulignaient l'augmentation constante de l'infertilité masculine et féminine, due notamment au recul de l'âge de la maternité, aux facteurs environnementaux, ou l'accumulation de ces différents facteurs. Un professeur et praticien hospitalier à l'université Paris-Saclay pointait également du doigt le fait qu'une « part des trois millions de personnes qu'on estime concernées par l'infertilité peut être due au fait que les couples vont directement à la PMA » (France 24, 18 janvier 2024). Parmi ses propositions, le rapport des docteurs Hamamah et Berlioux pointait du doigt la nécessité de « renforcer la formation des médecins et des autres professionnels de santé, dans l'ensemble peu familiarisés avec cette problématique », de « développer la recherche dans le domaine de la reproduction humaine » ou de créer un institut national de la fertilité. Alors que le Président de la République a déclaré le 16 janvier 2024 que l'infertilité était « le tabou du siècle », Mme la députée souhaite connaître quelles seront les grandes perspectives du « grand plan » pour lutter contre l'infertilité annoncé par le Président de la République. Elle lui demande s'il entend tenir compte des propositions précitées, notamment la création d'un institut national de la fertilité qui pourrait encourager la recherche au sujet de l'infertilité, permettre de lutter contre un phénomène qui grimpe de « 0,3 à 0,4 % chaque année » (Radio France, 1er février 2024) et qui, dans « 20 % des cas » (professeur René Frydman), demeure inexplicable.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : [Vaucluse \(4^e circonscription\)](#) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16807

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2024](#), page 2553

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)